

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 12 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mai à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 mai, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, Marie LE BAS, Alexandre LAVENANT, Lucie TOLMAIS, Marc GENARD, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Christophe GSELL

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

**Finances :**

**FINANCES COMMUNALES – BUDGET 2025 – AFFECTATION DES RESULTATS**

DL20250512_14A	Présents : 28	Pouvoirs :	Abstentions : 6	Suffrages exprimés : 22	Pour : 22	Contre :
DL20250512_14B	Présents : 28	Pouvoirs :	Abstentions : 6	Suffrages exprimés : 22	Pour : 22	Contre :

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 07/05/2025

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats de l'exercice au budget de l'année suivante. L'affectation du résultat excédentaire de clôture de la section de fonctionnement est réalisée par l'assemblée délibérante après constatation de ce résultat à la clôture de l'exercice (cf. le vote du CFU2024, acté par la délibération du 10 mars 2025).

Ilu et entendu l'exposé, après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 6 abstentions<sup>1</sup>, approuve les affectations suivantes :

**A - BUDGET GENERAL**

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 699 325.81 €

Restes à réaliser : -814 162.79 €

Soit un résultat d'investissement total de : -114 836.98 €

*affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant négatif*

Section de Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement au 31 décembre 2024 : 1 102 488.01€

Prise en compte du report 2023 : 115 371.35 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 1 217 859.36 €

AFFECTATION proposée :

- ▶ Investissement - 1068 - Affectation : 598 353.36 €
- ▶ Fonctionnement - 002 - report à nouveau : 619 506.00 €

<sup>1</sup> MM Chauvois, Meslé, Tison et Frenod, et Mmes Segaud Castex et Le Bas s'abstiennent lors de chaque délibération.

## B - BUDGET TRANSPORTS

Section d'Investissement :

Résultat d'investissement cumulé : 70 106.31 €

Restes à réaliser : 0.00 €

Soit un résultat d'investissement total de : 70 106.31 €

*Pas d'affectation minimum nécessaire, le solde d'investissement étant positif*

Section de Fonctionnement :

Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2024 : -691.40 €

Prise en compte du report 2023 : 18 149.11 €

Résultat de fonctionnement cumulé : 17 457.71 €

AFFECTATION proposée :

- |   |   |             |
|---|---|-------------|
| ► Investissement - 1068 - Affectation     | : | 0€          |
| ► Investissement - 001 - report à nouveau | : | 70 106.31 € |
| ► Fonctionnement - 002 - report à nouveau | : | 17 457.71 € |

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour LE MAIRE empêché,

La 1<sup>ère</sup> adjointe



Catherine LECHEVALLIER



Transmis en préfecture le  
Affiché/notifié le  
Certifié exécutoire.